



Stage d'automne 2021
du Chœur du Luberon,
pour choristes et chefs de chœur
du lundi 1 au samedi 6 novembre 2021
œuvres de Jean-Sébastien BACH
et Benedetto MARCELLO

Le Chœur du Luberon, sous la direction de [Johan Riphagen](#) , vous propose d'étudier :

- Jean Sébastien Bach : Motet « Singet dem Herrn ein neues Lied » BWV 225
- Jean Sébastien Bach : Motet « Lobet den Herrn, alle Heiden » BWV 230
- Benedetto Marcello : « Mentre io tutta ripongo », Psalm 10 (11) et « Canon triplex »

Le stage se terminera par **un concert le samedi 6 novembre à 19h.**

Les choristes seront accompagnés par un trio orgue, contrebasse et violoncelle.

Les stagiaires choristes répéteront de 10h à 13h et de 14h à 17h. Les répétitions seront conduites par le directeur du stage Johan Riphagen et, sous son encadrement, par les stagiaires en direction de chœur, ce qui permettra aux choristes de mieux apprécier les œuvres et leurs aspects techniques.

La rencontre entre les choristes et les apprentis chefs de chœur sera une occasion pour tous de prendre conscience du lien existant entre les parties.

Les stagiaires en direction auront choisi et préparé individuellement une ou plusieurs des parties de l'œuvre (connaissance de chaque voix). **En plus des séances de pratique devant la chorale qu'ils dirigeront à tour de rôle, ils bénéficieront d'un enseignement théorique de 9h à 10h et de 17h à 18h :** analyse des œuvres choisies à l'aide de tous les éléments aidant à sa compréhension (harmonie, rythme,...), préparation corporelle, respiratoire, et recherche de la gestique adaptée. Lorsqu'ils ne sont pas en pratique devant la chorale, **ils s'intégreront à la chorale en tant que chanteur.**

Lieu : Le lieu, dans le Luberon, sera précisé ultérieurement.

Conditions d'hébergement :

Le Chœur du Luberon ne se charge pas de l'organisation des hébergements.

Vous trouverez des informations sur l'hébergement sur notre site www.choeurduluberon.fr

Conditions de participation

Pour les choristes : 15 € d'adhésion à notre association et **220 € de frais pédagogiques.**

Pour les chefs de cœur : 15 € d'adhésion à notre association et **350 € de frais pédagogiques.** Il est conseillé aux personnes intéressées de ne pas tarder à s'inscrire, le nombre de personnes pouvant être accueillies en tant que chef de chœur étant limité.

Les stagiaires déjà adhérents à notre association pour la saison 2020-2021 n'ont pas à régler l'adhésion.

Modalités d'inscription

L'inscription ne sera considérée comme effective qu'à réception du règlement de l'adhésion, d'un acompte sur les frais pédagogiques de 100 € et de l'accord du chef de chœur après consultation de votre dossier.

Si le chef de chœur estime votre expérience musicale insuffisante, votre règlement vous sera renvoyé.

Une fois inscrits, vous pourrez télécharger le matériel d'étude disponible sur notre site.

Date limite des inscriptions : 15 octobre 2021

Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et/ou le télécharger sur notre site : www.choeurduluberon.fr